



Conseil Communautaire du 5 juillet 2020
Crosne

PROCÈS-VERBAL

(La séance du Conseil communautaire est ouverte par la doyenne, Mme Colette KOEBERLÉ, à 9 h 33.)

M. DUROVRAY.- Mes chers collègues, je vous souhaite la bienvenue puisque, en tant que Président sortant, il me revient de vous accueillir et, au-delà des mots de bienvenue, je félicite chacune et chacun d'entre vous et particulièrement vos Maires d'avoir conduit avec succès les listes municipales dans ce scrutin tout à fait particulier. Et comme le veut la tradition et comme vous le savez, c'est le doyen de notre assemblée qui préside cette séance jusqu'à l'élection du Président. C'est donc avec grand plaisir que je vais laisser la parole à Colette KOEBERLÉ, élue de Vigneux-sur-Seine, qui a cet immense privilège aujourd'hui. Je l'en remercie.

Mme KOEBERLÉ.- Si j'avais souhaité garder mon âge secret, c'est raté. *(Rires)*

J'ai, néanmoins, le plaisir et l'honneur de présider la séance jusqu'à l'élection du nouveau Président.

I. INSTALLATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Mme KOEBERLÉ.- Avant de procéder à l'appel, je précise que les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct en même temps que les conseillers municipaux via un système de fléchage. Les noms des conseillers communautaires proclamés élus à la suite des opérations électorales du 15 mars et du 28 juin 2020 sont les suivants et je vais donc procéder à l'appel.

(Mme KOEBERLÉ procède à l'appel nominal.)

Le quorum est atteint.

Nous passons à la désignation d'un secrétaire de séance.

► DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

(M. Gabin ABENA est désigné secrétaire de séance.)

II. ELECTION DU PRESIDENT

Mme KOEBERLÉ.- Je vais ensuite me faire assister de deux assesseurs au moment du dépouillement. Nous allons prendre les deux plus jeunes, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER.

(Sont désignés assesseurs, Adeline SEVEAU et Jérôme MEUNIER.)

Avant de faire appel aux candidatures, je vous rappelle que conformément à l'article L.2122-7 du CGCT, le Président et les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret uninominal majoritaire à trois tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Qui se porte candidat ?

M. CLODONG.- Au nom des Vice-Présidents sortants et des Maires élus, nous présentons la candidature de François DUROVRAY.

Mme KOEBERLÉ.- Merci. Y a-t-il d'autres candidatures ?

M. CARRÈRE.- Au nom du groupe des élus du rassemblement de la Gauche et des Écologistes du Val d'Yerres Val de Seine que nous formons avec Mme CIEPLINSKI, M. GUIGNARD, moi-même et M. SELLAMI, nous présentons la candidature de Karim SELLAMI.

Mme KOEBERLÉ.- Merci.

Les deux candidats veulent-ils s'exprimer avant de passer au vote ?

M. SELLAMI.- Mesdames et Messieurs, chers collègues, bonjour. Quelques mots pour me présenter rapidement.

Nous avons tous été élus autour de cette table par les habitants du Val d'Yerres Val de Seine et nous avons tous été mal élus, compte tenu du taux d'abstention record. Nous avons, cependant, été élus pour représenter les citoyens et, comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales, pour faire coopérer nos communes, pour élaborer des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité. Je l'ai lu doucement parce que chaque mot compte et chaque mot est important.

Lors des campagnes municipales, nous avons tous porté des projets et des visions de l'avenir différentes. Pourtant, nous sommes tous, je crois, animés de la même volonté de servir et de faire œuvre utile pour nos concitoyens.

Etant élu de la commune de Brunoy, je représente un groupe de quatre élus communautaires que Christophe a cités. Nous nous sommes retrouvés car nous avons mené des campagnes municipales sur les mêmes thématiques, la thématique de l'urgence :

- ✓ l'urgence sociale, pour recoudre les liens entre nos quartiers et nos villes,
- ✓ l'urgence écologique, pour préparer notre territoire à la crise climatique qui a démarré,
- ✓ l'urgence démocratique car lorsque deux tiers des électeurs s'abstiennent, c'est qu'ils ne comprennent plus ou ils ne font plus confiance à un système.

Je crois que c'est quelque chose qui nous interroge tous.

Parce qu'il y a urgence et parce que nous sommes tous en responsabilité, nous en appelons à vous pour donner enfin à l'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine un cap et une ambition. Ce Conseil communautaire a trop largement fonctionné depuis 2016 comme une réunion de copropriétaires qui se répartissent au moins mal les factures communes, qui organisent la maintenance de l'existant mais qui ne préparent pas l'avenir.

Préparer l'avenir, cela nécessite d'investir dans la jeunesse, d'encourager les activités qui créent réellement de la valeur et d'investir dans le développement de la vie démocratique pour que nous apprenions à discuter, réfléchir et décider avec nos voisins.

Quelles sont les grandes lignes des réalisations que je vous propose de construire, si vous m'éliez à la présidence de l'Agglomération ?

Six axes :

- **premier axe**, préparer la jeunesse aux enjeux de demain :
 - en intensifiant d'abord la lutte contre le décrochage scolaire et le décrochage culturel,
 - en encourageant l'engagement citoyen des jeunes en leur donnant les moyens de se former et de s'organiser.

- **deuxième axe**, investir dans :

- les déplacements durables. Nous devons commencer à investir maintenant pour nous déshabituer et pour désintoxiquer nos concitoyens de la civilisation du tout-automobile. C'est particulièrement vrai dans une Agglomération de deuxième couronne comme la nôtre. Cela nécessite de travailler sur une vraie politique de mobilité active, parce que construire les pistes cyclables ne suffira pas.

- les déplacements urbains en expérimentant sur la mandature la gratuité des transports publics qui n'est plus un mythe, qui est expérimentée par de grandes agglomérations en France et sur lesquelles on commence avoir des retours d'expérience.

- **troisième axe**, organiser notre cadre de vie :

- en définissant un PLUI cohérent et partagé - ce que la précédente mandature n'a pas fait -

- en travaillant également à la mise en place d'une régie publique de l'eau à partir de 2023.

- **quatrième axe**, piloter la baisse des volumes de déchets :

- en mettant en place une vraie politique de prévention des déchets quand aujourd'hui on ne parle que d'enlèvement ou de tri des ordures ménagères - on en a parlé lors du précédent Conseil - et on constate la hausse des volumes sans rien tenter sérieusement pour s'y attaquer ;

- en élevant le niveau d'exigence dans la gestion des syndicats d'ordures ménagères.

- **cinquième axe**, élever les ambitions en matière de politique culturelle :

- en renforçant l'offre de cinéma,

- en encourageant la création, la pratique artistique et le spectacle vivant.

- **sixième axe**, organiser la transition écologique :

- en décidant d'un PCAET réellement ambitieux, c'est-à-dire à la hauteur des ambitions affichées dans notre projet de territoire, dont je nous rappelle, et on devrait l'entendre à plusieurs reprises tout au long de nos Conseils, l'axe majeur : l'excellence environnementale.

- en planifiant la rénovation énergétique,

- en créant les emplois de demain, emplois de production locale, de transformation locale, de réparation locale.

Tout cela ne sera possible qu'avec une autre culture de la prise de décision, plus à l'écoute et qui fasse authentiquement confiance à l'intelligence collective.

C'est pour cela en particulier que le statut et le rôle du Conseil de développement, qui a été très largement léthargique dans notre Agglomération - nous sommes volontairement sévères à ce point - devraient être réévalués.

J'ajoute que, pour moi, mener tous ces projets nécessite un engagement total, incompatible avec d'autres charges. Je vous propose d'innover, Mesdames et Messieurs, en élisant un Président d'Agglomération qui ne soit pas maire d'une commune et qui ne soit pas non plus Président d'un département, puisque c'est une charge à plein temps.

Comme vous le voyez, notre ambition est de préparer l'avenir sans imaginer qu'il ressemblera inévitablement au passé. C'est comme cela que nous serons utiles aux habitants des territoires qui ont voté pour nous et que nous serons à la hauteur de nos responsabilités.

Je vous remercie.

M. DUROVRAY.- En quelques mots, je vous avais indiqué que j'avais l'intention, si le Conseil communautaire me prête vie, de vous dire quelques mots après l'élection sur les engagements qui sont ceux des exécutifs municipaux.

Le Conseil Communautaire au sein duquel vous siégez est un Conseil communautaire qui est avant tout l'expression de neuf communes. Ces neuf communes ont des identités particulières et elles doivent être respectées pour ce qu'elles sont. Pour autant, nous formons depuis quelques années maintenant une Communauté d'agglomération. Dans un premier temps, ce sont plusieurs communautés d'agglomération qui se sont ensuite rassemblées, parfois dans des conditions difficiles, mais qui aujourd'hui, sur un certain nombre de sujets sur lesquels je me permettrai de revenir le cas échéant, portent une vision commune et partagent l'idée que nous pouvons travailler davantage ensemble sur un certain nombre de thématiques.

Ma candidature est celle du rassemblement, du rassemblement de neuf collectivités, de neuf majorités, avec des sensibilités différentes mais c'est ce qui fait la richesse et ce qui fait peut-être que le travail, dans un Conseil d'agglomération, est différent de celui d'une mairie, parce que chacune des sensibilités est respectée ici, mais il faut qu'il y ait cette volonté qui puisse s'exprimer des territoires différents, avec des histoires différentes et que l'on puisse essayer d'écrire et d'imaginer l'avenir ensemble sur un certain nombre de défis :

- le défi de la transition écologique et numérique évidemment, qui est le premier défi que nous avons à relever ensemble, en nous appuyant sur un cadre de vie et des espaces d'une qualité toute particulière ;

- le défi de la cohésion sociale, et quand je parle de cohésion sociale, je pense évidemment aux problématiques de l'habitat et du logement mais je pense également à l'enjeu que constitue pour notre territoire l'attractivité économique et la capacité que nous aurons collectivement à amener sur le territoire des emplois qui, aujourd'hui, font défaut ; enfin, l'enjeu qui est celui d'améliorer la vie quotidienne des habitants et dans le cadre d'une relation peut-être plus soutenue, la crise démocratique est là, elle s'aggrave échance après échance.

Je crois que nous avons également, à l'échelle de notre Conseil d'Agglomération, cet enjeu de renouer des liens au travers d'un dialogue nouveau avec nos concitoyens, dans le souci de faire vivre nos services publics existants, et nous avons de grandes responsabilités dans le domaine sportif et culturel, mais je pense que ce mandat peut être l'occasion de travailler ensemble sur de nouveaux champs. J'en citerai un seul, celui de la santé qui me semble être une préoccupation partagée sur l'ensemble du territoire.

Madame la Présidente, j'ai l'intention de détailler plus en avant les éléments de ce programme, de ce pré programme, de ce pacte d'engagements qui est celui des neuf Maires de notre Agglomération, après que le Conseil communautaire ait pu se prononcer.

Mme KOEBERLÉ.- Je vous remercie.

Nous allons passer au vote. Vous avez devant vous des bulletins blancs ainsi que des enveloppes. Suite à l'appel que je ferai, un agent administratif passera devant vous avec l'urne dans laquelle vous glisserez votre bulletin.

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme SEVEAU et M. MEUNIER, procèdent au dépouillement.)

Résultats du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 1

Nombre de suffrages exprimés : 55

Ont obtenu :

- M. François DUROVRAY : 50 voix
- M. Karim SELLAMI : 4 voix

(M. François DUROVRAY obtient la majorité absolue et est élu Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine.)

Mme KOEBERLÉ.- Merci à nos deux assesseurs et félicitations à François DUROVRAY à qui je cède la place.

(Applaudissements.)

(M. DUROVRAY prend la présidence de la Communauté d'agglomération.)

M. le PRÉSIDENT.- Merci Colette d'avoir présidé cette séance avec brio.

Je voudrais, en premier lieu, vous remercier très chaleureusement de votre confiance qui, je vous le dis franchement, m'oblige ; le résultat n'était pas acquis. Elle est le fruit d'un rassemblement auquel j'ai essayé d'œuvrer au cours de ces dernières années, ces derniers mois et ces dernières semaines.

Je voudrais, en ouverture de la séance, tout d'abord remercier celles et ceux du Conseil communautaire précédent, du précédent mandat, qui ont fait le choix d'arrêter la vie publique ou qui ont subi le sort des urnes. Je voudrais avoir une pensée pour chacun d'eux, parce qu'ils ont permis à cette Communauté d'agglomération de se construire au cours des années passées.

Je voudrais ensuite féliciter chacune et chacun d'entre vous pour votre élection dans vos communes. Cela a été rappelé par la Présidente tout à l'heure, l'élection au Conseil communautaire se déroule depuis 2014 au suffrage universel direct même si vous êtes, les uns et les autres, représentants de chacune de vos communes et c'est peut-être la raison pour laquelle vous êtes placés aujourd'hui par commune. Vous verrez qu'à l'avenir, et c'est un des souhaits que je peux former pour notre Conseil communautaire, nous raisonnerons de plus en plus à l'échelle de nos neuf communes et pas seulement à l'échelle de chacune de nos villes.

La Communauté d'agglomération sait s'interroger sur ce qui fait de nous une communauté. C'est ce qui permet peut-être à chacune et chacun d'entre nous de nous dépasser, de dépasser les frontières communales, et non pas de les effacer parce que chaque commune conserve bien évidemment son identité, mais il est un certain nombre de sujets sur lesquels travailler ensemble, faire communauté fait sens.

Je vois ce nouveau mandat comme un nouveau départ. Depuis la création des communautés d'agglomération, voici bientôt vingt ans, les territoires ont fait leur chemin. Elles ont été amenées à prendre un certain nombre de décisions et je me reconnais dans ce qui a pu être dit tout à l'heure par Karim SELLAMI, dont je voudrais également saluer l'engagement au travers de sa candidature. Elles ont fait leur chemin, parce qu'il y avait des obligations, parce qu'il y avait des besoins à satisfaire et notamment dans la création d'un certain nombre d'équipements sportifs et culturels.

Nous sommes tous les héritiers de ce qui a été fait à l'échelle de ces agglomérations. Nous sommes tous les héritiers de l'histoire de notre territoire, histoire qui, parfois, a été compliquée. Mais je crois que ce nouveau mandat est un nouveau départ tout simplement parce que nous aurons l'occasion, au cours des six années qui viennent, de travailler de façon beaucoup plus transversale et de faire communauté et de ne pas réfléchir forcément uniquement à l'aune des intérêts de chacune de nos communes.

Je voudrais, pour cela, parler avec vous de trois défis et c'est peut-être une des différences d'appréciation que je peux avoir avec vous, Monsieur SELLAMI. Vous avez parlé d'urgence tout à l'heure mais ces urgences sont, pour moi, autant de risques que d'opportunités. L'enjeu que nous avons collectivement est de faire de ces défis des opportunités pour notre territoire.

Le premier défi est évidemment celui de l'urgence écologique et digitale, parce que les deux vont de pair dans la transformation ; une transformation qui peut faire peur à nos concitoyens et c'est légitime ; une transformation qui interroge sur un territoire comme le nôtre, qui est apprécié pour sa qualité de vie.

Ce qui distingue le Val d'Yerres Val de Seine d'autres territoires, c'est justement cette proximité aux forêts de Sénart et de la Grange, cette proximité aux cours d'eau, l'Yerres mais aussi la Seine, ce qui fait notre richesse, ce qui fait qu'on est bien dans le Val d'Yerres Val de Seine, mais ce qui fait aussi peut-être que nous avons une sensibilité plus grande pour protéger ce qui existe. Nous avons du travail à faire sur les sujets que j'évoquais à l'instant des cours d'eau, sur quelques éléments emblématiques du territoire, la base de loisirs, le lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine et des éléments qui font la force et l'attrait de notre territoire.

Au-delà de la protection de notre cadre de vie, nous devons, s'agissant de la transition écologique, travailler de façon différente, d'abord pour réduire notre empreinte énergétique. Sur la question des déchets qui est une grande compétence de l'Agglomération, nous aurons des choix à faire au cours des prochaines années, à la fois sur la collecte et sur le traitement dans le but, évidemment, de réduire le volume des déchets mais également de travailler à une meilleure valorisation de ces déchets.

Nous aurons le même défi s'agissant de l'eau, nous aurons le même défi s'agissant de la réduction de notre empreinte au regard des énergies fossiles et nous avons une chance sur notre territoire, c'est que nous pouvons le faire en accompagnant nos concitoyens dans la réduction de leur empreinte énergétique. C'est un travail collectif auquel nous devons évidemment nous atteler pour que chacune et chacun, dans des comportements plus citoyens, au travers d'investissements ciblés, puisse réduire son empreinte. Mais nous pouvons le faire aussi en faisant évoluer, en portant un certain nombre d'investissements sur notre territoire et je citerai, à cet égard, un seul sujet, celui de la géothermie. Nous avons la chance sur le Val d'Yerres Val de Seine d'avoir un sous-sol chaud qui est une source extraordinaire pour réduire notre empreinte énergétique.

Le défi écologique, c'est évidemment avoir des mobilités avec une empreinte plus faible. On ne pourra pas se passer de la voiture sur notre territoire tant qu'il n'y aura pas d'abord des transports alternatifs efficaces et je suis de ceux qui pensent que la voiture peut aussi évoluer. On voit aujourd'hui la voiture au travers de ses désagréments, le bruit, la pollution mais je suis convaincu, comme dans beaucoup d'autres domaines, que la technologie pourra faire évoluer le rapport que nous avons à ces objets de mobilité.

Sur notre territoire, s'agissant de la mobilité, il faudra évidemment faire en sorte que pour les RER, les très forts engagements ces dernières années, soient respectés et que le calendrier soit tenu, parce que la mobilité à l'intérieur de notre territoire mais aussi à l'extérieur de notre territoire se mesure au travers principalement des RER. Elle se mesure également au travers d'un réseau de bus sur lequel nous avons fait de gros efforts ces dernières années. Mais nous avons un vrai défi à brève échéance qui est celui de la nouvelle délégation de service public que nous devons négocier avec Ile-de-France Mobilités pour avoir des réseaux plus performants, plus maillés, reliant de nouveaux territoires et avec des véhicules qui soient évidemment plus adaptés aux circulations actuelles.

Nous devons également travailler sur des mobilités plus actives et je crois que la volonté des Maires, qui sont à mes côtés est justement de changer d'échelle et d'avoir une réflexion intercommunale lorsqu'on parle notamment de circulation cyclable.

Le deuxième défi, c'est renforcer la cohésion sociale. Nous sommes un territoire marqué par une très grande hétérogénéité. Quand on regarde à l'échelle du Val d'Yerres Val de Seine et que l'on regarde les statistiques, on se dit que c'est un territoire équilibré, 25 % de logements sociaux et un revenu par habitant dans la moyenne du département. Quand on réduit la focale et qu'on va à l'échelle de chacun des quartiers, de chacun des territoires on se rend compte qu'au-delà de cette apparente homogénéité, il y a de très grandes disparités à l'échelle de notre territoire et le rôle de l'Agglomération est de faire en sorte de réduire les fractures sociales qui existent entre nos habitants.

C'est l'enjeu évidemment de la rénovation urbaine sur lequel de très importants chantiers ont été engagés au cours du précédent mandat, le nouveau mandat devra faire en sorte que nous aboutissions sur ces chantiers. Ce n'est pas gagné aujourd'hui, parce qu'il y a des discussions difficiles d'un point de vue financier, d'un point de vue technique, qu'il y a un accompagnement à faire mais je crois en la solidité et en l'engagement de l'ensemble du territoire pour faire en sorte que nous avançons de façon très sensible au cours du mandat qui vient.

Nous devons le faire aussi, je l'évoquais dans mon propos introductif, s'agissant du développement économique et de l'emploi. C'est, à l'évidence, le principal handicap de notre territoire. Nous avons le taux d'emploi le plus faible du département de l'Essonne. Je ne vous dis pas aujourd'hui qu'on va pouvoir dépasser les autres, mais je voudrais que l'on fasse en sorte collectivement d'arrêter une possible hémorragie mais tout simplement de construire pas à pas la possibilité pour nos concitoyens de travailler près de chez eux.

On va avoir un outil extraordinaire qui s'appelle la fibre optique qui va couvrir l'ensemble de notre territoire très vite. On a vu au cours de la crise qui s'est déroulée au printemps dernier à quel point les entreprises, mais aussi les salariés, avaient cette agilité pour modifier leurs comportements et leur rapport au travail. C'est une opportunité extraordinaire pour notre territoire.

Je sais que les Maires se sont rapprochés des commerçants au cours de cette crise, les commerçants de bouche notamment, qui nous ont tous dit qu'ils avaient bien travaillé car on sait qu'aujourd'hui nos concitoyens consomment là où ils travaillent. Il faut donc que nous fassions en sorte que nos concitoyens puissent travailler le plus possible chez nous grâce au télétravail, grâce aussi à une action plus déterminée au travers des zones d'activités qui existent déjà, mais peut-être la création de nouvelles zones d'activité dont nous devons veiller à ce qu'elles soient plus denses en emplois.

Nous avons aussi à faire en sorte, parce que l'activité économique s'implante là où il y a un tissu favorable, qu'en amont nous disposions des outils de formation sur le territoire. Nous avons la chance d'avoir des enseignements du premier degré et du second degré qui maillent correctement le territoire, nous avons des déficits sur la formation professionnelle et c'est peut-être l'une des nouvelles orientations que nous pouvons donner à ce mandat.

Le troisième défi, c'est celui d'améliorer la vie quotidienne des habitants. J'évoquais tout à l'heure le travail immense qui a été fait dans le domaine du sport et de la culture que nous devons conforter et faire en sorte que ces services publics travaillent davantage en synergie, faire en sorte qu'ils soient plus « transparents » pour nos concitoyens, c'est-à-dire que l'on puisse aller de l'un à l'autre sans avoir à changer soit de carte, soit de tarification et on doit raisonner sur ces services publics à l'échelle du territoire et non plus à l'échelle de chacune des communes. Un travail a déjà été réalisé au cours du précédent mandat que nous devons achever.

Nous devons nous emparer, s'agissant des services publics, de trois nouveaux défis, dont celui de la santé que j'évoquais en introduction. Nous sommes un territoire particulièrement marqué par la désertification médicale. Nous avons pris des premières mesures lors du précédent mandat, ces mesures devront être confrontées, même si elles produisent leurs premiers effets et vous le verrez, je ne sais plus si c'est aujourd'hui ou jeudi prochain, avec les premières bourses concernant les premiers médecins qui vont

s'installer sur le territoire emblématique d'Epinais-sous-Sénart. C'est une bonne chose, mais nous devons continuer à agir pour qu'il y ait une offre de soins adaptée pour nos concitoyens.

Nous devons œuvrer pour la tranquillité publique parce que, là aussi, lorsqu'on regarde les statistiques globalement, on se dit que notre territoire est bien plus préservé que d'autres sur les questions de sécurité. On le voit, nous sommes malheureusement victimes parfois de phénomènes de bandes, de rassemblements qui non seulement ternissent l'image de notre territoire mais évidemment viennent percuter et compliquer la vie quotidienne de nos concitoyens qui vivent dans ces quartiers et qui subissent ces incivilités et voire davantage. Là aussi, il y a la volonté des Maires de travailler davantage ensemble sur ces questions. Il s'agira d'une nouvelle priorité de ce mandat.

Nous devons faire tout cela en étant attentifs au cadre budgétaire. Un cadre budgétaire qui est extrêmement contraint. Ceux qui ont siégé durant le précédent mandat m'ont sans doute entendu dire que nous avons l'Agglomération la plus pauvre d'Ile-de-France, c'est une réalité. La quatrième la plus pauvre de France. Le problème de notre territoire n'est pas tant le niveau de ses dépenses, parce que je crois que nous sommes économes, même si nous avons toujours à nous réinterroger sur le niveau d'efficacité des services publics, notre sujet est plutôt celui des recettes. Nous devons faire avec, nous devons continuer à agir et nous avons commencé à le faire pour que notre territoire soit davantage reconnu, notamment dans ses dotations vis-à-vis de l'Etat, pour éviter que parfois des mesures qui pourraient être désastreuses pour notre territoire ne soient prises mais nous devons continuer à agir avec ce chemin qui est évidemment étroit. Cela nous amènera sans doute à faire des choix difficiles.

Gouverner aujourd'hui c'est accepter de faire des choix, y compris des choix difficiles. J'espère que ces choix difficiles pourront être assumés collectivement et lorsque je dis « des choix difficiles », c'est parce que nous aurons déterminé une copie stratégique. Et au vu des urgences telles que vous les avez appelées ou au vu des défis tels que je les appelle, nous aurons des priorités à déterminer et faire des choix. C'est noble dans la vie politique, c'est simplement se dire qu'au 21^{ème} siècle, en 2020 et pour les années qui viennent, il y aura sans doute des priorités différentes de celles que nous connaissions il y a 20 ou 30 ans en arrière.

J'espère que nous serons capables de faire ces choix ensemble. Comment ? D'abord en travaillant davantage sur une gouvernance partagée entre les Maires, et je voudrais remercier chacune et chacun d'eux parce que nous avons, au cours de ces dernières années, beaucoup progressé ensemble et je peux vous assurer qu'il y a un travail fécond entre les Maires qui sont à cette tribune. Exigeants, toujours mais c'est le rôle même d'une Agglomération, et je crois que nous avons fait énormément de chemin ensemble.

Vos Maires ont fait énormément de chemin mais je crois qu'ils ont également conscience qu'il y a encore du chemin à parcourir. Cela exigera de rehausser la gouvernance entre les maires et de définir des priorités politiques sur la base de ce que j'ai évoqué tout à l'heure et qui a fait l'objet de discussions, mais définir des priorités politiques et un calendrier. Pour cela, il y aura des réunions après l'été permettant de décliner ce que j'appelle un pacte de mandature. Ce pacte de mandature est une déclinaison, à l'échelle des six années qui viennent, à la fois du projet de territoire qui a été délibéré dans notre Assemblée en 2018, mais un concentré de projets de territoire, dans la mesure où des priorités auront pu évoluer depuis et où, évidemment, la crise sanitaire que nous avons connue au printemps, et crise économique et sociale que nous allons connaître dans les prochaines années, vont perturber ou faire évoluer la hiérarchie de ces priorités.

Au-delà de l'exécutif et des Maires, nous devons travailler davantage ensemble, dans le respect des sensibilités de chacun. Je l'ai déjà dit à nos collègues membres de l'opposition qui ont constitué un groupe, je souhaite que ce groupe puisse s'exprimer avec sa sensibilité, puisse travailler et, vous le verrez au travers notamment du pacte de gouvernance locale, qui est un des sujets que nous aurons à traiter dans les prochaines semaines, je souhaite que l'opposition puisse mettre sa patte, dire son mot et être pleinement engagée dans les sujets du territoire.

Je souhaite que nous puissions le faire également tous ensemble au travers d'un travail plus collaboratif en commission. J'ai bien conscience que pour les conseillers communautaires, y compris ceux des majorités municipales, les conseils communautaires ne sont pas toujours très intéressants, sont longs et que vous n'avez pas forcément le sentiment d'être pleinement investis par rapport aux sujets qui vous concernent pourtant. Il va falloir que l'on avance sur ce sujet, ce n'est pas facile mais comment essayer d'avancer ? D'abord, en faisant en sorte que chaque vice-président travaille davantage avec les adjoints de chaque commune. Les adjoints des communes, en fonction de leur délégation, seront désormais conviés aux commissions qui se réunissent avant le Conseil Communautaire. Un travail a déjà été fait dans le précédent mandat dans le domaine notamment de la culture, sous la houlette de Michaël, mais ce travail doit être renforcé et les vice-présidents doivent prendre l'habitude de travailler avec les adjoints de chaque commune en fonction des thématiques.

On va essayer de le faire aussi, c'est un choix opéré par les Maires, en confiant la présidence des commissions non pas à des vice-présidents mais à des conseillers communautaires, comme cela se passe dans les assemblées parlementaires, pour que tout simplement il y ait un président qui organise les débats et que les vice-présidents viennent rapporter sur leur délibération et qu'il y ait un travail peut-être plus construit entre une fonction législative qui vous appartient et une fonction exécutive qui appartient à cette partie de cette table.

On va expérimenter, je ne dis pas que ce sera parfait, mais j'ai la conviction que l'on doit avancer sur ces sujets pour que vous soyez davantage intégrés et qu'il y ait davantage cette culture communautaire.

Voilà mes chers collègues ce que je voulais vous indiquer. J'essaie de décrire les principaux éléments de la feuille de route et j'ai bien conscience qu'elle est incomplète, mais je peux vous assurer que j'ai envie aujourd'hui, autant qu'hier, peut-être même plus qu'hier, compte tenu de la difficulté des défis que nous avons à relever, de le faire avec vous, de faire en sorte que nous soyons encore davantage fiers de ce beau territoire du Val d'Yerres Val de Seine et que nous puissions nous dire dans six ans que l'on a bien œuvré pour nos concitoyens. Maintenant, je vous invite à vous mettre au travail.

Merci à vous.

(Applaudissements.)

Je ne sais pas si avant les autres élections auxquelles nous devons procéder, il y a des demandes de prise de parole ? *(Il n'y en a pas.)*

Nous passons donc à la désignation du nombre de vice-présidents.

III. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

M. le PRÉSIDENT.- Je vous propose de fixer ce nombre de vice-présidents à 13.

Y a-t-il des demandes de prise de parole ? *(Il n'y en a pas.)*

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la délibération qui est adoptée à la majorité avec 5 voix s'abstenant : M. CARRERE, M. CAUCHY, Mme CIEPLINSKI, M. GUIGNARD, M. SELLAMI

M. le PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Cette délibération est adoptée.

IV. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

M. le PRÉSIDENT.- Nous devons, à présent, procéder au travail fastidieux de l'élection de chacun de ces 13 vice-présidents et je vous propose, pour la bonne tenue de notre assemblée, que l'on puisse organiser les votes au fur et à mesure.

Je vais vous indiquer les candidats pour chacune des vice-présidences et j'inviterai le personnel administratif à faire tourner l'urne dans l'assemblée pour que l'on puisse recueillir vos bulletins et dès que ceux-ci auront été rassemblés, on procèdera au dépouillement d'un côté et au vote de la vice-présidence suivante. On fonctionnera de cette façon jusqu'à épuisement des assesseurs, que je remercie dès à présent.

Pour faciliter le travail, je vous propose de demander à deux doyens de nous aider, en plus des premiers assesseurs.

(Sont désignés assesseurs, Nicole LAMOTH et Richard PRIVAT.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de M. Olivier CLODONG pour la 1^{ère} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **1^{ERE} VICE-PRESIDENCE**

M. OLIVIER CLODONG EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 4

Nombre de voix pour M. CLODONG : 51

M. Olivier CLODONG est élu 1^{er} vice-président par 51 voix et aura la délégation aux Travaux.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- Nous ouvrons les opérations de vote pour la 2^{ème} vice-présidence pour laquelle j'ai reçu la candidature de M. Georges TRON.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **2^{EME} VICE-PRESIDENCE**

M. GEORGES TRON EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 7

Nombre de voix pour M. TRON : 48

M. Georges TRON est élu 2^{ème} vice-président par 48 voix et aura en charge l'Administration générale.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- Nous allons procéder à l'élection pour la 3^{ème} vice-présidence pour laquelle j'ai reçu la candidature de M. Thomas CHAZAL.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **3^{EME} VICE-PRESIDENCE**

M. THOMAS CHAZAL EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 5

Nombre de voix pour M. CHAZAL : 50

M. Thomas CHAZAL est élu 3^{ème} vice-président par 50 voix et aura la cohésion sociale et la politique de la Ville.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- Nous allons lancer le vote pour la 4^{ème} vice-présidence pour laquelle j'ai reçu la candidature de M. Bruno GALLIER.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **4^{EME} VICE-PRESIDENCE**

M. BRUNO GALLIER EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour M. GALLIER : 49

M. Bruno GALLIER est élu 4^{ème} vice-président par 51 voix et aura une délégation qui revêt une importance particulière sur ce mandat, qui concerne le développement économique et les usages numériques.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de Mme Christine GARNIER pour la 5^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **5^{EME} VICE-PRESIDENCE**

MME CHRISTINE GARNIER EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour Mme GARNIER : 49

Mme Christine GARNIER est élue 5^{ème} vice-présidente par 49 voix, en charge de la rénovation urbaine, de l'habitat et de la santé.

(Applaudissements.)

M. CAUCHY.- Monsieur le Président, pourriez-vous nous indiquer les délégations lorsque vous présentez les candidatures ? Chaque personne est compétente mais pas forcément pour...

M. le PRÉSIDENT.- Je l'indique après le vote, puisque je ne peux pas préjuger du choix de l'assemblée.

J'ai reçu la candidature de M. Romain COLAS pour la 6^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **6^{EME} VICE-PRESIDENCE**

M. ROMAIN COLAS EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour M. COLAS : 49

M. Romain COLAS est élu 6^{ème} vice-président par 51 voix, en charge du développement durable et des finances.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ouvre le scrutin pour la 7^{ème} vice-présidence pour laquelle j'ai reçu la candidature de Mme Sylvie CARILLON.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **7^{EME} VICE-PRESIDENCE**

MME SYLVIE CARILLON EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 1

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 8

Nombre de voix pour Mme CARILLON : 46

Mme Sylvie CARILLON est élue 7^{ème} vice-présidente par 46 voix et sera en charge de la Transition énergétique.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de M. Damien ALLOUCH pour la 8^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **8^{EME} VICE-PRESIDENCE**

M. DAMIEN ALLOUCH EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour M. ALLOUCH : 49

M. Damien ALLOUCH est élu 8^{ème} vice-président par 49 voix et sera en charge du Sport, de la Jeunesse, du monde associatif et de la Démocratie locale.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de M. Michaël DAMIATI pour la 9^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ 9^{ÈME} VICE-PRESIDENCE

M. MICHAËL DAMIATI EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 7

Nombre de voix pour M. DAMIATI : 48

M. Michaël DAMIATI est élu 9^{ème} vice-président par 48 voix et aura en charge la Culture.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de Mme Faten BENAHMED pour la 10^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ 10^{ÈME} VICE-PRESIDENCE

MME FATEN BENAHMED EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour Mme BENAHMED : 49

Mme Faten BENAHMED est élue 10^{ème} vice-présidente par 49 voix et sera en charge de l'Emploi, la Formation et l'Insertion professionnelle.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de Mme Valérie RAGOT pour la 11^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **11^{ÈME} VICE-PRESIDENCE**

MME VALERIE RAGOT EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour Mme RAGOT : 49

Mme Valérie RAOGT est élue 11^{ème} vice-présidente par 49 voix et aura en charge les Mobilités.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de Mme Nicole LAMOTH pour la 12^{ème} vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **12^{ÈME} VICE-PRESIDENCE**

MME NICOLE LAMOTH EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 7
Nombre de voix pour Mme LAMOTH : 48

Mme Nicole LAMOTH est élue 12^{ème} vice-présidente par 48 voix et aura la délégation au Tourisme.
(*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT.- Nous allons ouvrir le scrutin pour le 13^{ème} poste de vice-président pour lequel j'ai reçu la candidature de M. Richard PRIVAT.

Y a-t-il d'autres candidats ? (*Il n'y en a pas.*)

➤ **13^{ÈME} VICE-PRESIDENCE**
M. RICHARD PRIVAT EST CANDIDAT

(*Il est procédé au vote à bulletins secrets.*)
(*Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement.*)

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
Nombre de votants, enveloppes déposées : 55
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 5
Nombre de voix pour M. PRIVAT : 50

M. Richard PRIVAT est élu 13^{ème} vice-président par 50 voix et aura en charge la Sécurité.
(*Applaudissements.*)

V. COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DESIGNATION DES MEMBRES

M. le PRÉSIDENT.- Nous avons à désigner la composition du Bureau communautaire. Celui-ci n'est pas composé seulement des vice-présidents mais également de conseillers délégués permettant une juste représentation de chaque commune.

Si tout le monde en est d'accord, nous pourrions délibérer pour fixer le nombre de conseillers délégués, que je vous propose de fixer à 4, ce qui permettrait de procéder dans la foulée au vote de ces 4 conseillers délégués sans avoir de rupture. Est-ce que tout le monde est d'accord ? C'est à bulletins secrets également.

Je vais vous demander de vous prononcer sur la désignation du Bureau communautaire. Je vous propose de fixer à 18 le nombre des membres du Bureau communautaire : le Président, les 13 vice-présidents qui ont été élus et les 4 conseillers délégués pour lesquels je vous proposerai des candidatures.

Nous passons au vote sur la fixation à 18 du nombre de membres du Bureau communautaire.

Il est procédé au vote à main levée sur la fixation du nombre de membres du Bureau communautaire, qui recueille un avis favorable moins 4 abstentions de Mme CIEPLINSKI, M. CARRERE, M. GUIGNARD et M. SELLAMI.

M. le PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Cette délibération est adoptée.

Nous procédons à présent à la désignation des conseillers délégués. J'ai reçu 4 candidatures pour quatre postes mais nous allons devoir effectuer un vote à scrutin secret.

J'ai reçu la candidature de Pascal ODOT.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **1^{ER} CONSEILLER DELEGUE**

M. PASCAL ODOT EST CANDIDAT

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 4

Nombre de voix pour M. ODOT : 51

M. Pascal ODOT est élu 1^{er} Conseiller délégué par 51 voix et aura en charge les Ressources humaines.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de Christine COTTE au poste de Conseiller délégué.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **2^{EME} CONSEILLER DELEGUE**

MME CHRISTINE COTTE EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 5

Nombre de voix pour Mme COTTE : 50

Mme Christine COTTE est élue 2^{ème} Conseiller délégué par 50 voix qui sera en charge la Ressource en Eau.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ouvre le scrutin pour le poste de Conseiller délégué suivant pour lequel j'ai reçu la candidature de Sabine PELLON.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **3^{EME} CONSEILLER DELEGUE**

MME SABINE PELLON EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Adeline SEVEAU et M. Jérôme MEUNIER, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 6

Nombre de voix pour Mme PELLON : 49

Mme Sabine PELLON est élue 3^{ème} Conseiller délégué par 49 voix et aura pour délégation l'Education artistique.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- J'ai reçu la candidature de Annie FONTGARNAND au poste de Conseiller délégué.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Il n'y en a pas.)*

➤ **4^{EME} CONSEILLER DELEGUE**

MME ANNIE FONTGARNAND EST CANDIDATE

(Il est procédé au vote à bulletins secrets).

(Les assesseurs, Mme Nicole LAMOTH et M. Richard PRIVAT, procèdent au dépouillement).

Résultat du vote

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1

Nombre de votants, enveloppes déposées : 55

Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le Bureau : 7

Nombre de voix pour Mme FONTGARNAND : 48

Mme Annie FONTGARNAND est élue 4^{ème} Conseiller délégué par 48 voix et aura en charge la Biodiversité.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- Je vous indique, à cet égard, qu'il y aura des arrêtés de délégation précisant le périmètre, parce qu'il y a des titres qui ne reflètent pas forcément la totalité des périmètres.

Je voudrais remercier chaleureusement les scrutateurs qui ont pris des risques, vu le nombre de bulletins qu'ils ont manipulés. Merci pour l'organisation de l'ensemble des scrutins.

VI. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

M. le PRÉSIDENT.- Cette charte de l'Élu local est une nouveauté mais pas très heureuse, dans le sens où j'estime que la loi s'applique et qu'on n'a pas forcément à avoir à examiner cette charte.

(M. le Président donne lecture de la Charte de l'Élu local.)

Je vous remercie de bien vouloir me donner acte qu'il a été donné lecture de cette Charte de l'Élu local qui vous est, par ailleurs, distribuée. Nous avons tous en partage les valeurs de la République et cette charte n'est que l'expression de ces valeurs.

Il est donné acte sur la lecture de la Charte de l'Élu local.

VII. DELEGATIONS DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT

M. le PRÉSIDENT.- Je ne vous donne pas lecture de l'ensemble de ces délégations qui ne correspondent ni plus ni moins qu'à l'application des textes. Je précise, pour ceux qui étaient là sous l'ancien Conseil Communautaire, qu'il y a quelques actualisations permettant de tenir compte de l'évolution des textes en la matière.

Christophe CARRÈRE souhaitait s'exprimer. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Je n'en vois pas.

M. CARRÈRE.- Quelques mots parce qu'il nous semble, effectivement, que cette délégation comporte un certain nombre d'éléments. Si elle permet de faciliter une bonne administration de la Communauté d'Agglomération, elle prive quand même les élus d'un certain nombre de débats sur un certain nombre d'orientations majeures et il nous semble que cela peut être dommageable. J'y joins en même temps mon intervention sur la délégation au Bureau communautaire, ainsi cela m'évitera d'y revenir, puisqu'il y a quand même la question des emprunts, la question des marchés pour une partie, en particulier sur les modifications relatives aux travaux en cours de marchés, qui permet - on l'a vu dans le mandat précédent - parfois quelques dérives dans des proportions relativement importantes ; la question des actions en justice, le Règlement intérieur des services sur lequel il nous semble essentiel que les élus communautaires puissent avoir un point de vue et sur les questions urbanistiques.

Sur la partie du Bureau communautaire, je note la question de la garantie des emprunts qui me semble un point majeur qui devrait pouvoir être débattu dans les Conseils communautaires, comme

la modification des marchés dont je viens de parler, et y compris l'adhésion aux différents services et au protocole transactionnel dans la limite de 100 000 € qui peuvent être adoptés par le Bureau.

Il nous semble que cela prive le Conseil Communautaire de discussions même si, en principe, vous devez en rendre compte régulièrement. C'est fait de façon parfois légère, me semble-t-il, il n'y a pas de véritable débat dans cette instance sur ces décisions prises et on n'a pas non plus régulièrement de compte rendu précis, au fur et à mesure, de ce qu'il se passe dans les Bureaux, mais peut-être que cela fait partie de vos nouveaux engagements.

J'ai entendu votre message en introduction, dans votre feuille de route de Président. Nous attendons avec impatience votre pacte de gouvernance qui, probablement, pourra intégrer toutes ces dispositions. Merci.

M. le PRÉSIDENT.- Lorsqu'on est élu de l'opposition, c'est vrai qu'il y a le souci à la fois de bonne gouvernance, et vous l'avez dit, de notre collectivité et en même temps le bon contrôle qui vous incombe, comme à l'ensemble des conseillers communautaires. Je ne partage pas votre point de vue notamment sur les questions financières et la nécessité de conclure des emprunts. Vous savez aujourd'hui comment fonctionnent les marchés et souvent cela se fait à très brève échéance et il me semble logique que le Bureau communautaire qui peut se réunir très rapidement - c'est maintenant d'ailleurs le Président - puisse conclure ces contrats de prêt dans le volume défini par l'assemblée.

En revanche, je vous propose deux choses : la première, c'est de retirer les garanties d'emprunt du vote du Bureau communautaire et que cela reste soumis au Conseil Communautaire, parce qu'il n'y a pas le même degré d'urgence. Je vous propose également que l'ensemble des conseillers communautaires soit destinataire des comptes rendus du Bureau, dès lors qu'il s'est tenu. Un compte rendu est établi mais je ne veux pas non plus vous noyer sous les comptes rendus, mais je pense que c'est de bonne politique que l'ensemble des conseillers communautaires ait connaissance, dans le délai de cinq jours, du compte rendu des décisions prises par le Bureau communautaire, c'est-à-dire les 18 membres de cette assemblée.

Je vous propose de passer au vote sur la délibération concernant la délégation de pouvoir au Président.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la délibération qui est adoptée à la majorité absolue avec 4 voix s'abstenant : Mme CIEPLINSKI, M. CARRÈRE, M. GUIGNARD et M. SELLAMI.

M. le PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Cette délibération est adoptée.

M. CARRÈRE.- Merci de ces modifications. Nous avions prévu initialement de voter contre mais nous préférons finalement nous abstenir, parce que nous n'avons pas eu le temps d'en discuter entre nous.

M. le PRÉSIDENT.- Je n'ai pas précisé que j'ai soumis au vote la délibération amendée, en retirant la garantie d'emprunt.

VIII. DELEGATIONS DE POUVOIRS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

M. le PRÉSIDENT.- C'est une délibération sur laquelle vous vous êtes déjà exprimés.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Puisqu'il n'y en a pas, nous passons au vote sur cette délibération.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la délibération qui est adoptée à la majorité absolue avec 4 voix s'abstenant : Mme CIEPLINSKI, M. CARRÈRE, M. GUIGNARD et M. SELLAMI.

IX. FIXATION DES INDEMNITES DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS, DES CONSEILLERS DELEGUES ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

M. le PRÉSIDENT.- Il y a un plafond fixé par la loi et nous vous proposons de nous situer en dessous de ce plafond. Autre particularité de notre Conseil Communautaire par rapport à d'autres, c'est qu'une partie des indemnités qui sont normalement dévolues au Président et aux vice-présidents sont défalquées pour permettre une petite indemnité pour l'ensemble des conseillers communautaires, qui est fixée à 3 %. Cela permettrait à l'ensemble des membres d'être dédommagé de leur investissement au travers de cette indemnité.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

X. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET DESIGNATION DES MEMBRES

M. le PRÉSIDENT.- Il vous est proposé qu'il y ait 24 membres par commission, répartis comme suit :

- Boussy-Saint-Antoine : 1 conseiller
- Brunoy : 4 conseillers
- Crosne : 1 conseiller
- Draveil : 4 conseillers
- Epinay-sous-Sénart : 2 conseillers
- Montgeron : 3 conseillers
- Quincy-sous-Sénart : 1 conseiller
- Vigneux-sur-Seine : 4 conseillers
- Yerres : 4 conseillers

Il faut d'abord fixer le nombre de commissions que nous vous proposons de fixer à 4 et ensuite d'arrêter le nombre de membres à 24.

Quatre commissions sont préconisées :

- Ressources financières et humaines ;
- Cohésion sociale qui recouvre la politique de la Ville, le renouvellement urbain, la prévention spécialisée, la santé et la prévention de la délinquance.
- Aménagement durable du territoire. Il convient de préciser qu'au-delà des travaux et mobilités, du développement économique et de l'aménagement du territoire, seront traitées dans cette commission les questions de tourisme et tous les sujets liés à la transition énergétique, à l'excellence environnementale.
- Culture, sport, la vie associative, la démocratie locale.

Ce sont les quatre intitulés des commissions tels qu'ils sont prévus et qui ne correspondent pas exactement au périmètre précédent, je le dis pour ceux qui étaient là sous le précédent mandat. Il y avait également quatre commissions mais nous en avons revu le périmètre.

Il s'agit de fixer le nombre de commissions et le nombre de membres. Je vous en ai donné l'intitulé.

Y a-t-il des interventions ?

M. TRON.- Merci, Monsieur le Président. Je voudrais dire combien j'étais attentif à cette problématique des commissions. Tout à l'heure, dans votre petit topo après votre élection, vous avez bien voulu donner quelques indications sur la façon dont vous en conceviez le rôle et le fonctionnement et vous avez, en particulier, indiqué que vous souhaitiez qu'il y ait une dissociation entre les vice-présidences et les présidences d'associations. Je voulais vous dire que c'est une excellente mesure qui, pour ma part, m'apparaissait couler de source.

Puis, là, vous nous proposez d'avoir des commissions différentes et je note ici que vous revenez à un dispositif pour lequel j'ai plaidé, un peu seul, consistant à dissocier en réalité la commission Finances, Personnel et ainsi de suite, de la commission des Travaux, par exemple. Pour moi, c'était une évidence mais, en l'état actuel de notre fonctionnement, ou plutôt en l'état ancien de notre fonctionnement, c'était une évidence qui n'était pas respectée. Je prends note que sur ce second point également, vous avez indiqué quelque chose auquel j'étais tout à fait attaché.

Je voudrais vous dire ici, parce que vous savez combien j'étais attaché à ce point, que je demanderai, bien entendu, que le recours que j'avais formulé sur cette organisation ancienne soit retiré et je souhaite ici, en conclusion, vous dire combien le travail des commissions est fondamental. C'est un travail qui permet surtout, vu l'aridité des dossiers que nous allons avoir à traiter ensemble, de diffuser une information et notamment à l'égard de toutes celles et tous ceux qui ne siègent pas dans le Bureau, mais qui s'intéressent aux problématiques. Je le dis en particulier pour l'opposition. J'ai entendu tout à l'heure le discours de M. SELLAMI et je suis convaincu que nous aurons l'occasion, dans ces commissions, de pouvoir faire en sorte que nous soyons tous à un degré d'information comparable vu l'aridité des dossiers.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le vice-président chargé des finances il y a deux jours, nous aurons des dossiers dont la technicité fait que même ceux qui sont censés connaître les dossiers, la

technicité des dossiers les met parfois en situation de jugement difficile. Il est donc important de préciser cela. Pour ma part, je vous remercie de ces avancées et je voterai ces délibérations sans problème.

M. le PRÉSIDENT.- Merci.

On vous a distribué, en même temps que Georges TRON indiquait son point de vue et je l'en remercie, une liste de candidatures pour chacune des commissions, qui a fait l'objet d'un travail avec les neuf Maires, mais également avec les représentants des oppositions municipales. Il faut que vous notiez, puisque nous sommes une grande assemblée et que les changements interviennent jusqu'au dernier moment, qu'il y a trois changements :

- sur la commission Ressources où la candidature de Sandrine LAMIRÉ-BURTIN est remplacée par celle de Jérôme MEUNIER,
- sur la commission Aménagement durable du territoire où la candidature de Sabine PELLON est remplacée par celle de Georges PUJALS.
- sur la commission Culture Sport monde associatif et démocratie locale où la candidature d'Éric ADAM est remplacée par celle de Sandrine LAMIRÉ-BURTIN.

Je vous propose de faire un vote à main levée.

M. DEGEN.- En face de mon nom, il y a des points d'interrogation.

M. le PRÉSIDENT.- On peut supprimer les points d'interrogation.

M. DEGEN.- Oui, ce serait pas mal.

M. le PRÉSIDENT.- Je parle sous le contrôle du maire d'Epinay-sous-Sénart pour vous indiquer qu'il y aurait un dernier changement sur la deuxième commission Cohésion sociale. Je vous demande de retirer le nom de Damien ALLOUCH et de le remplacer par celui de M. Constant LEKIBY.

M. LEKIBY.- Oui, sur la deuxième, mais pas sur la première.

M. le PRÉSIDENT.- Vous êtes déjà effectivement sur la première. On a toujours la faculté de modifier la composition des commissions mais ce qui importe c'est que vous soyez surtout sur la deuxième, si j'ai bien compris.

M. LEKIBY.- Oui, exactement.

M. le PRÉSIDENT.- Vous avez la faculté d'y siéger. Je ne vais pas vous donner la lecture de toutes les candidatures, mais je vous rappelle que le bulletin qui vous a été distribué fait foi avec quatre changements :

- Jérôme MEUNIER à la place de Sandrine LAMIRÉ-BURTIN sur la commission 1.
- Constant LEKIBY à la place de Damien ALLOUCH sur la commission 2.
- Georges PUJALS à la place de Sabine PELLON sur la commission 3.
- Sandrine LAMIRÉ-BURTIN à la place d'Éric ADAM sur la commission 4.

Y a-t-il des interventions ? (*Il n'y en a pas.*)

Il faut une délibération pour déterminer le nombre de commissions. Nous proposons qu'il y ait 4 commissions.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée qui est adopté à l'unanimité.

M. le PRÉSIDENT.- Nous votons ensuite sur le nombre des membres par commission. Nous proposons de le fixer à 24 membres.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée qui est adopté à l'unanimité.

M. le PRÉSIDENT.- Pouvons-nous convenir de voter à main levée pour la liste des membres de cette commission ?

Il est procédé au vote à main levée qui est adopté à l'unanimité.

M. le PRÉSIDENT.- Je vous invite à vous prononcer sur les listes de membres des commissions.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée qui est adopté à l'unanimité.

XI. DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DES INSTANCES DU SYAGE

M. le PRÉSIDENT.- Il nous faut désigner 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants.

C'est une représentation des exécutifs.

J'ai reçu 12 candidatures au poste de **titulaires** :

- Christian FERRIER
- Romain COLAS
- Thomas CHAZAL
- Joël GRUERE
- Gilles CARBONNET
- Adeline SEVEAU
- Christine GARNIER
- Bruno GALLIER
- Sylvie DONCARLI
- Richard PRIVAT
- Michaël DAMIATI
- Damien ALLOUCH

Les **suppléants** :

- Valérie DOLLFUS
- Sylvie CARILLON
- Christine COTTE
- Fouad SARI
- Fabrice GAUDUFFE
- Thierry BATTESTI
- Pascal ODOT
- Jérôme MEUNIER
- Valérie RAGOT
- Constant LEKIBY
- Sabine PELLON
- Annie FONTGARNAND

Peut-on procéder au vote ?

M. CARRÈRE.- Je ne veux pas faire le rabat-joie mais nous n'avions pas les éléments avant, il est donc difficile de pouvoir se positionner quand on découvre les choses à l'instant. On aimerait connaître la feuille de route qui va être confiée à tous ces membres du SyAGE, sachant qu'il n'y a pas de représentation proportionnelle. C'est dommage qu'on ait seulement cette désignation à ce moment-là.

M. le PRÉSIDENT.- Vous savez qu'il y a de gros enjeux sur ces syndicats, je le dis sur le SyAGE mais je pourrais dire la même chose sur le SIVOM et le SIREDOM, compte tenu de la prise en compétence de l'Agglomération et des enjeux, au regard de la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle j'ai fait le choix, et je l'assume, avec les Maires, qu'il y ait un portage politique resserré, compte tenu de ces enjeux et des rapports qu'il peut y avoir entre les différents territoires. Je vous le dis franchement et vous conviendrez que nous sommes, au final, responsables devant les électeurs, c'est la raison pour laquelle je maintiens cette proposition et je comprends votre réaction.

Etes-vous d'accord pour voter à main levée pour tous les scrutins ? (*Approbaton dans la salle.*)
Peut-on passer au vote sur les 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants pour le SyAGE ?

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la désignation des 12 titulaires et 12 suppléants au SyAGE qui est adoptée à la majorité absolue avec 4 voix contre : Mme CIEPLINSKI, M. CARRÈRE, M. GUIGNARD et M. SELLAMI.

XII. DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DES INSTANCES DU SIVOM VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS

M. le PRÉSIDENT.- Vous avez une liste de candidats. Il faut désigner 12 délégués et il y a 12 candidatures qui sont les suivantes :

Boussy-Saint-Antoine :

- Romain COLAS
- Christine COTTE

Brunoy :

- Bruno GALLIER
- Lionel SENTENAC

Crosne :

- Michaël DAMIATI
- Annie FONTGARNAND

Epinay-sous-Sénart :

- Constant LEKIBY
- Emmanuel GAUVRY

Quincy-sous-Sénart :

- Christine GARNIER
- Pascal ODOT

Yerres :

- Olivier CLODONG
- Jean-Claude LE ROUX

M. CARRÈRE.- La remarque vaut pour les trois prochains votes.

M. le PRÉSIDENT.- C'est entendu.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas. Nous passons au vote.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la désignation des 12 délégués au SIVOM qui est adoptée à la majorité absolue avec 4 voix contre : Mme CIEPLINSKI, M. CARRÈRE, M. GUIGNARD et M. SELLAMI.

XIII. DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DES INSTANCES DU SIREDOM POUR LE TERRITOIRE DU VAL DE SEINE

M. le PRÉSIDENT.- Concernant le SIREDOM, nous avons un mode de désignation différent sur ce syndicat qui concerne le traitement des déchets sur le territoire de Sénart Val de Seine. Il faut désigner 9 délégués avec à chaque fois des titulaires et des suppléants.

J'ai reçu autant de candidatures qu'il y a de postes à pourvoir.

Draveil :

- Klerwi LANDRAU (**titulaire**)
- Anne-Marie JOURDANNEAU-FORT (1^{er} suppléant)
- Laurent ROUSSET (2^{ème} suppléant)

Montgeron :

- Sylvie CARILLON (**titulaire**)
- Françoise NICOLAS (1^{er} suppléant)
- Christian FERRIER (2^{ème} suppléant)

Vigneux-sur-Seine :

- Fouad SARI (**titulaire**)
- Dominique DEVERNOIS (1^{er} suppléant)
- Joël GRUERE (2^{ème} suppléant)

Nous avons noté l'intervention de Christophe CARRERE.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas. Nous passons au vote.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la désignation des 9 délégués au SIREDOM qui est adoptée à la majorité absolue avec 4 voix contre : Mme CIEPLINSKI, M. CARRÈRE, M. GUIGNARD et M. SELLAMI.

XIV. DELIBERATION FIXANT LES CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES POUR LA CAO ET LA CDSP (D1411-3 ET D1411.5 CGCT)

M. le PRÉSIDENT.- Nous devons d'abord fixer les conditions de dépôt de listes. Je vous propose, conformément au rapport qui vous est présenté, que les listes soient déposées auprès du Président avant l'ouverture de la séance du Conseil Communautaire, avant d'élire les membres de la CDSP. Une ou plusieurs listes pourront être déposées. Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges titulaires et de suppléants à pourvoir. Elles pourront comporter des noms et des prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.

Nous fixons les conditions aujourd'hui et nous délibérerons lors du prochain Conseil Communautaire.

Y a-t-il des interventions ? (*Il n'y en a pas.*)

Je vous propose de passer au vote.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Il est procédé au vote à main levée sur la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

M. le PRÉSIDENT.- Sauf erreur de ma part, nous avons terminé avec l'ordre du jour.

Avant de lever la séance et de vous remercier chaleureusement pour la bonne tenue de cette séance d'installation qui est de bon augure, je l'espère, pour le reste du mandat, je voulais vous donner quelques informations.

Tout d'abord, compte tenu de l'horaire de cette matinée et de l'incapacité dans laquelle je me trouvais d'évaluer le temps nécessaire à nos délibérations, nous n'avons pas prévu de moment convivial de fin de session. Je propose que nous ayons ce moment plus convivial lors du prochain Conseil communautaire qui se déroulera le 9 juillet à 19 h 00 ici même. Normalement, vous avez déjà reçu l'ordre du jour de cette séance où il y a beaucoup de désignations, c'est fastidieux, et je vous demanderais la même rigueur que sur le Conseil d'installation mais, au moins, nous aurons terminé, avant les départs en vacances pour certains d'entre vous, bien méritées, d'installer la Communauté d'agglomération et que les membres de l'Exécutif puissent travailler avec l'Administration.

Je voudrais évidemment remercier Michaël DAMIATI, Maire de Crosne, qui nous accueille dans sa commune et vous indiquer, pour ceux qui ont encore quelques minutes, qu'il y a à l'entrée de la salle un photographe pour immortaliser vos trombines pour faire un trombinoscope car j'imagine que vous ne vous connaissez pas tous. Pour ceux qui auraient des difficultés aujourd'hui pour la photo, j'imagine que l'on pourra le faire la fois prochaine, mais il me semblerait bien que les photos de tous puissent être partagées et qu'on ait un catalogue avec les noms, les villes mais également les fonctions exercées par chacun des membres du Conseil Communautaire, ce qui facilitera nos échanges par la suite.

Nous aurons l'occasion de présenter l'équipe administrative mais vous savez que dans une Administration, il y a le Directeur général Services en la personne de Cédric SENLY, qui se trouve derrière moi, qui est à la disposition de tous les conseillers communautaires.

(Applaudissements.)

Je vous indique mon souhait de renouveler, puisque son poste dépend de l'élection du Président, Laurent SAUERBACH dans son poste de Directeur de Cabinet qui est également à votre disposition.

Je demande à l'un comme à l'autre de transmettre leurs coordonnées pour que vous puissiez les solliciter.

(Applaudissements.)

J'en ai terminé avec les informations dominicales et nous levons la séance en vous remerciant encore de votre présence.

M. DAMIATI.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, nous étions ravis de vous recevoir à Crosne et le prochain Conseil Communautaire se déroulera dans cette même salle.

Je voulais également remercier toute l'Administration pour la préparation de ce Conseil communautaire, l'Administration communautaire mais aussi l'Administration de la Ville de Crosne qui a largement œuvré pour vous recevoir dans les meilleures conditions et nous tâcherons d'être aussi efficaces pour notre prochain Conseil communautaire. Sachez que vous êtes toujours les bienvenus à Crosne. Merci, Monsieur le Président.

(Applaudissements.)

M. le PRÉSIDENT.- Merci. La séance est levée.

La séance est levée à 12h06.

Le.....

Le secrétaire de séance

Monsieur Gabin ABENA